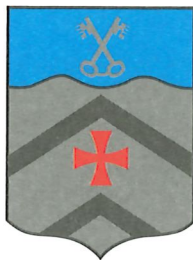


MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 17 mai 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D342023

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
17/05/2023

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck –
M. ALBENQUE Christophe – Mme PONCET Florence – M RIGAUD Denis –
M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie
– Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à
M. RETY Jean-Pierre, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à M. CHEVRET
Pascal, M. NILLON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,
Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe

Absent : M. DEVEYLE Alain

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Plaques pour arbres

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de 16 plaques gravées pour indiquer les nouveaux arbres plantés pour un montant de 716.80 € HT soit 860.16 € TTC auprès de la société Berry Graphic's

Ordinateurs - Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de 8 ordinateurs portables pour équiper les classes de primaire pour un montant de 8 792.00 € HT soit 10 550.40 € TTC auprès de la société Partner informatique.

Potelets – Voirie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour des potelets pour un montant de 1 017.00 € HT soit 1 220.40 € TTC auprès de la société Concept Urbain.

Adoucisseur – Cuisine Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement d'un adoucisseur pour le lave-vaisselle de la cuisine du limorin pour un montant de 2 614.60 € HT soit 3 137.52 € TTC auprès de la SARL AQUATICO.

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20230525-D342023-DE
Date de réception préfecture : 31/05/2023

Scie à onglet – Service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'acquisition d'une scie à onglet pour équiper les services techniques pour un montant de 283.00 € HT soit 339.60 € TTC auprès de l'entreprise FOUSSIER.

Couvercle regard – cuisine limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la réalisation d'un couvercle sur charnière du nouveau regard d'assainissement situé au limorin pour un montant de 570 € auprès de la Métallerie Rozier.

Etudes faisabilité

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé des devis pour une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école et à la Salle Limorin pour un montant de 3 000.00 € HT soit 3 600.00 € TTC et pour une étude de faisabilité pour la réfection de la chaufferie des vestiaires du stade de football pour un montant de 6 000.00 € HT soit 7 200 € TTC auprès du bureau d'études WBI.

Mise à la côte tampon – Rue de la Tour

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la mise à la côte d'un tampon d'assainissement rue de la Tour pour un montant de 566.00 € HT soit 679.20 € TTC auprès de l'entreprise DE GATA.

Déplacement coffret EDF – Rue Janin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le déplacement d'un coffret EDF dans le cadre des travaux de la Rue Janin un montant de 3 541.41 € HT soit 4 249.69 € TTC auprès de l'entreprise ENEDIS.

Pilotage éclairage – Parking Salle Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le pilotage de l'éclairage du parking de la Salle Limorin un montant de 4 210.00 € HT soit 5 052.00 € TTC auprès de la société SOBECA.

Travaux peinture – Salles classe Ecole Primaire

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la réfection des peintures de deux salles de classes pour un montant de 4 159.42 € HT soit 4 991.30 € TTC auprès de la société AG Plâtrerie Peinture.

Sèche main – Centre périscolaire

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement d'un sèche main pour un montant de 433.53 € HT soit 520.24 € TTC auprès de la société ARELEC.

Travaux aplanissement – Voirie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé les travaux d'aplanissement du chemin de Gros Loup pour un montant de 2 120.00 € HT soit 2 544.00 € TTC et du chemin du Canal pour un montant de 6 700.00 € HT soit 8 040.00 € TTC auprès de la société AGRISERVICES.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 30 mai 2023



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20230525-D342023-DE
Date de réception préfecture : 31/05/2023